



**CCI GRAND EST**  
10 PLACE GUTENBERG  
67085 STRASBOURG

**COMPTES ANNUELS 2020**

BILAN - ACTIF	BUDGET EXÉCUTÉ 2020			BUDGET EXÉCUTÉ 2019
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
LOGICIELS	757 936	756 802	1 134	4 690
MARQUES	1 665	-	1 665	1 665
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
CONSTRUCTIONS	12 400	6 203	6 197	134 462
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ...	927 350	899 483	27 867	27 519
IMMOBILISATIONS EN COURS :				
AVANCES ET ACOMPTE				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES :				
PARTICIPATIONS				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 201 501	19	11 201 482	7 391 101
<b>TOTAL I</b>	<b>12 900 851</b>	<b>1 662 508</b>	<b>11 238 344</b>	<b>7 559 437</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	3 248 240	183 465	3 064 776	3 608 153
STOCKS			-	-
AUTRES CREANCES	4 565 194	-	4 565 194	5 389 662
COMPTES A TERME	-		-	4 525 715
DISPONIBILITES	8 933 881		8 933 881	6 244 610
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	199 342		199 342	522 790
<b>TOTAL II</b>	<b>16 946 657</b>	<b>183 465</b>	<b>16 763 193</b>	<b>20 290 930</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>29 847 509</b>	<b>1 845 972</b>	<b>28 001 536</b>	<b>27 850 367</b>

BILAN - PASSIF	BUDGET EXECUTE 2020	BUDGET EXECUTE 2019
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>		
ECARTS D'OUVERTURE	475 145	475 145
AUTRES RESERVES	5 026 774	5 254 857
REPORT A NOUVEAU	1 416 627	265 340
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 661 119	1 453 884
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
<b>TOTAL I</b>	<b>8 579 665</b>	<b>6 918 545</b>
<b><u>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u></b>		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 733 903	8 256 794
<b>TOTAL II</b>	<b>7 733 903</b>	<b>8 256 794</b>
<b><u>DETTES</u></b>		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	2 167	-
DETTES FINANCIERES DIVERSES	-	-
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	99 790	179 222
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	953 938	1 446 933
DETTES FISCALES ET SOCIALES	7 373 134	7 653 750
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	-	-
AUTRES DETTES	3 041 331	3 109 949
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	217 609	285 174
<b>TOTAL III</b>	<b>11 687 969</b>	<b>12 675 027</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>28 001 536</b>	<b>27 850 367</b>

FONCTIONNEMENT - CHARGES	BUDGET EXÉCUTÉ 2020	BUDGET EXÉCUTÉ 2019	DIFFERENCE
	A	B	C- A-B
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION</u></b>			
REVERSEMENTS DE TFC AUX CCIT	33 535 701	32 185 134	1 350 567
CONTRIBUTION FRANCE TELECOM	-	1 392 893	- 1 392 893
<i>SOUS TOTAL (A)</i>	<i>33 535 701</i>	<i>33 578 027</i>	<i>- 42 326</i>
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	5 868 743	7 096 453	- 1 227 710
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 348 538	1 994 448	354 090
SALAIRES ET TRAITEMENTS	30 423 841	31 835 107	- 1 411 266
CHARGES SOCIALES	16 056 414	16 549 590	- 493 176
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	11 541	274 848	- 263 307
SUR ACTIF CIRCULANT : DOTATIONS AUX PROVISIONS			
POUR RISQUES ET CHARGES : DOTATIONS AUX PROVISIONS	1 292 923	55 542	1 237 381
AUTRES CHARGES	985 610	882 149	103 462
<i>SOUS TOTAL (B)</i>	<i>56 987 611</i>	<i>58 688 136</i>	<i>- 1 700 525</i>
<b>TOTAL I (A+B)</b>	<b>90 523 312</b>	<b>92 266 163</b>	<b>- 1 742 851</b>
<b><u>CHARGES FINANCIERES</u></b>			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	150	-	150
DOTATIONS AUX PROVISIONS FINANCIERES			
<b>TOTAL II</b>	<b>150</b>	<b>-</b>	<b>150</b>
<b><u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u></b>			
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	142 738		142 738
SUR OPERATIONS EN GESTION	1 789 835	571 958	1 217 878
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES	82 785	302 457	- 219 671
<b>TOTAL III</b>	<b>2 015 359</b>	<b>874 414</b>	<b>1 140 945</b>
<b><u>IMPOT</u></b>			
IMPOT	12 992	- 7 901	20 893
<b>TOTAL IV</b>	<b>12 992</b>	<b>- 7 901</b>	<b>20 893</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV)</b>	<b>92 551 813</b>	<b>93 132 676</b>	<b>- 580 864</b>
<b>SOLDE CREDITEUR - BENEFICE</b>	<b>1 661 119</b>	<b>1 453 884</b>	<b>207 235</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>94 212 932</b>	<b>94 586 560</b>	<b>- 373 628</b>

<b>FONCTIONNEMENT - PRODUITS</b>	<b>BUDGET EXÉCUTÉ 2020</b> A	<b>BUDGET EXÉCUTÉ 2019</b> B	<b>DIFFERENCE</b> C=A-B
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u></b>			
TAXE SUR FRAIS DE CHAMBRE	46 789 281	45 869 409	919 872
<i>SOUS TOTAL (A)</i>	46 789 281	45 869 409	919 872
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 990 571	2 569 850	- 579 279
<i>SOUS TOTAL (B)</i>	1 990 571	2 569 850	- 579 279
RESSOURCES D'ORIGINE PUBLIQUE	784 284	717 568	66 716
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	473 024	483 881	- 10 856
TRANSFERTS DE CHARGES	42 219 507	41 694 999	524 507
AUTRES PRODUITS	183 717	611 250	- 794 968
<i>SOUS TOTAL (C)</i>	43 293 097	43 507 698	- 214 601
<b>TOTAL (A+B+C) = I</b>	<b>92 072 949</b>	<b>91 946 957</b>	<b>125 992</b>
<b><u>PRODUITS FINANCIERS</u></b>			
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	59 424	38 633	20 791
<b>TOTAL II</b>	<b>59 424</b>	<b>38 633</b>	<b>20 791</b>
<b><u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u></b>			
SUR OPERATIONS DE GESTION	128 984	266 886	- 137 902
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	526 000		526 000
REPRISES SUR PROVISIONS EXCEPTIONNELLES	1 425 575	2 334 085	- 908 510
<b>TOTAL III</b>	<b>2 080 559</b>	<b>2 600 971</b>	<b>- 520 412</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II+III)</b>	<b>94 212 932</b>	<b>94 586 560</b>	<b>- 373 628</b>
SOLDE DEBITEUR - DEFICIT	-	-	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>94 212 932</b>	<b>94 586 560</b>	<b>- 373 628</b>



**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
GRAND EST  
10 PLACE GUTENBERG  
67085 STRASBOURG**

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS  
AU 31 DECEMBRE 2020**

## 1 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

### 1.1 - Evénements principaux de l'exercice

#### - Les reversements aux CCI Territoriales : 32.837 K€

Lors de l'élaboration du Budget révisé 2020, un montant de 32.837 K€ avait été adopté au titre des parts contributives à reverser par la CCI Grand Est aux CCIT. C'est ce montant qui a été versé au cours de l'exercice.

Les parts contributives versées aux CCIT en 2020 sont :

- CCIT AE :	11.738 K€
- CCIT 08 :	1.994 K€
- CCIT 10 :	2.020 K€
- CCIT 51 :	3.679 K€
- CCIT 52/55 :	2.547 K€
- CCIT 54 :	3.144 K€
- CCIT 57 :	5.541 K€
- CCIT 88 :	2.174 K€
	-----
	32.837 K€

#### - Situation sanitaire

L'épidémie de COVID-19 qualifiée par l'OMS d'urgence de santé publique de portée internationale a été classée le 11 mars 2020 en pandémie mondiale. Cet événement d'une exceptionnelle gravité a eu des conséquences financières sur la CCI en 2020. Il a été constaté une baisse des ressources à partir d'avril 2020 pouvant se traduire par des annulations ou reports d'actions, une baisse des prestations aux entreprises mais rien qui puisse remettre en cause le principe de continuité d'exploitation. En matière de ressource fiscale, les CCI ont bénéficié d'un relèvement exceptionnel de 100 M€ du plafond de Taxe pour Frais de Chambre en 2020 dans le cadre de la troisième loi de finances rectificative. Ce relèvement a pour but d'assurer le soutien dont les entreprises ont besoin et particulièrement dans l'avenir pour accompagner la relance économique indispensable aux territoires et pour signifier que les CCI ont su accompagner les entreprises les plus en difficulté et qu'elles sont des partenaires essentiels pour le dynamisme économique.

## 1.2 - Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables

### Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été élaborés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement comptable de l'ANC (PCG, art. 833-2/1, art. 832-2/1).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La Chambre a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que la circulaire 1111 du 30 mars 1992 applicable aux Chambres de Commerce.

## 1.3 - Evènements post-clôture

Les états financiers de la Chambre ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et la Chambre s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2021. La Chambre, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'élaboration des comptes par le Trésorier des états financiers 2020, la direction de la Chambre n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité à poursuivre l'exploitation.

## 2 - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

### 2.1 - ACTIF

#### 2.1.1 - Tableau des immobilisations

Rubriques	Valeurs brutes au 01/01/2020	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	759 601	-	-	759 601
Immobilisations corporelles	1 981 598	22 805	1 064 653	939 750
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Immobilisations financières	261 063	4 507 847	-	4 768 910
Autres immobilisations financières	7 130 085		697 494	6 432 590
<b>Total</b>	<b>10 132 347</b>	<b>4 530 652</b>	<b>1 762 148</b>	<b>12 900 851</b>

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé corporel et incorporel correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

L'amortissement a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens, et calculé suivant le mode linéaire.



## 2.1.2 : Tableau des amortissements et dépréciations

Rubriques	Amortissements cumulés au 01/01/2020	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	753 245	3 556	-	756 802
Immobilisations corporelles	1 819 617	7 985	921 915	905 687
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Immobilisations financières	47	-	28	19
<b>Total</b>	<b>2 572 909</b>	<b>11 541</b>	<b>921 943</b>	<b>1 662 508</b>

## 2.1.3 : Immobilisations incorporelles et immobilisations en cours

### 2.1.3.1 – Principaux mouvements

Principaux mouvements	Montants bruts
<b>Entrées</b>	-
<b>Total</b>	-
<b>Sorties</b>	-
<b>Total</b>	-

### 2.1.3.2 : Méthode d'amortissement

Immobilisations	Mode	Durée
Licences et logiciels	Linéaire	1 an

## 2.1.4 : Immobilisations corporelles

### 2.1.4.1 – Principaux mouvements

Les principaux mouvements réalisés au cours de l'exercice, en valeur brute, sont :

Principaux mouvements	Montants bruts
<b>Entrées</b>	-
UGAP - Véhicules	22 805
<b>Total</b>	<b>22 805</b>
<b>Sorties</b>	-
Immeuble Sebastopol	1 064 653
<b>Total</b>	<b>1 064 653</b>

### 2.1.4.2 - Méthode et durées d'amortissement

Immobilisations	Mode	Durée
Façade et couverture ancien	Linéaire	20 ans
Façade et couverture nouveau	Linéaire	10 ans
Installations générales anciennes	Linéaire	20 ans
Installations générales nouvelles	Linéaire	10 ans
Agencements	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4 ans
Matériel informatique	Linéaire	4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

### 2.1.5 : Immobilisations financières

#### Principaux mouvements :

Les autres titres immobilisés pour un montant de 261.063,24€ € correspondent aux reprises des a-nouveaux de la Champagne Ardenne et de l'Alsace. L'essentiel est composé d'une avance long terme de l'ex CCIR Champagne Ardenne au MESS des entreprises à Châlons-en-Champagne pour un montant de 200 K€.

Au 31/12/2020, reclassement en Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille (TIAP) des comptes à terme. Ces placements figuraient précédemment en valeurs mobilières de placement. Compte-tenu de leur durée de détention et de la volonté de la CCI de conserver ce placement, il a été procédé à son reclassement en autres titres immobilisés pour un montant de 4.500.000 €.

Les autres immobilisations financières pour un montant de 6.417.675,76 € correspondent au transfert des provisions IFC, ancienneté et CMAC des CCIT placées en compte de liaison.

### 2.1.6 : Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

Créances	Montant brut	Dont à moins d'un an	Dont à plus d'un an
Créances clients et comptes rattachés	3 248 240	3 248 240	
Autres créances	4 565 194	4 565 194	
Charges constatées d'avance	199 342	199 342	
<b>Total</b>	<b>8 012 777</b>	<b>8 012 777</b>	<b>-</b>

#### Remarque :

Les autres créances sont principalement composées de :

- Le compte de liaison avec les CCIT correspondant à la provision CP, CET pour un montant de 3.745.950,38 €.
- TFC à recevoir pour 630.109,27 €.
- Crédit de TVA à reporter pour 176.542€.

### TFC 2015 :

En 2015, le fonds de financement des CCI, créé par la Loi de Finances 2015, était destiné au financement de la TACVAE 2015 des CCI. Il était alimenté par les prélèvements exceptionnels sur fonds de roulement payés par les CCI en 2015 à hauteur de 500 M€. A fin 2015, 90.70% de ce montant a été recouvré. 7 CCI n'ont pas payé tout ou partie de leur prélèvement exceptionnel. Les CCI n'ont donc perçu que 90.70% de leur TACVAE 2015. La perte nationale s'établit à 46.5 M€.

Dans la CCI Région Lorraine et la CCI Région Champagne Ardennes, la TFC 2015 non reçue a été comptabilisée en produits à recevoir et dépréciée à 100%, selon les recommandations de la CNCC. Dans la CCI Région Alsace, les comptes ayant été arrêtés en mars 2016, avant cette recommandation, aucune écriture n'avait été comptabilisée.

### 2.1.7 : Valeurs mobilières de placement et comptes à terme

La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée au 31 décembre si la valeur des titres de fin d'exercice est inférieure à la valeur d'acquisition.

Rubriques	N° CAT	Montant
SICAV BNP		
CAT BPL		
CAT BPL		
Total		-

### 2.1.8 : Charges constatées d'avance

Elles s'élèvent à 199.342,11 € et sont essentiellement composées de :

Organisme	Objet	Montant
Advenis	Loyer 1T2021	17 497
Free 2 move	Location véhicules 01/2021	2 975
Verlingue	Assurances 2021	10 900
LogMeIn	Abt 2021	1 711
UGAP	Maintenance 2021	80 753
Anteo	Utilisation logiciels 2021	2 831
APX	Maintenance informatique 2021	50 606
ENTELA	Abonnement WIFI	- 10 092
ESX	Maintenance informatique 2021	- 23 991
Revue - Magazines	Abonnements divers	1 215
BIG Family	Abt 2021	1 568
Sky design	Trophées	1 319
Reims Santé	1er trimestre 2021	2 134
CCI Marne	Abt plateforme qwesta 2021	1 142
Auguste et Louise	Mois de l'export	55 644
Iron mountain	Frais 2021	996
Havas voyages	Report voyages 2021	475
Abonnements parking - SNCF	période 2021	1 659
Total		199 342

### 2.1.9 : Stocks

Pas de stock au 31/12/2020.

### 2.1.10 : Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont principalement constitués de produits liés aux opérations salon PMLA, mission Alger 2021 et salon de l'export pour un montant de 85.350 €.

## 2.2 : PASSIF

### 2.2.1 : Subventions d'investissement

Pas de subvention d'investissement au 31/12/2020.

### 2.2.2 : Provisions pour risques et charges

Rubriques	Provision au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provision pour indemnités de départ en retraite	3 802 117	446 443	-	4 248 560
Provision pour allocation d'ancienneté	789 093	95 265	-	884 358
Provision pour litiges	238 500	278 191	-	516 691
Provision pour risques et charges	-	-	-	-
Provision CMAC	3 427 084	-	1 342 790	2 084 294
<b>Total</b>	<b>8 256 794</b>	<b>819 899</b>	<b>1 342 790</b>	<b>7 733 903</b>

Les règles sur les provisions (avis CNC n°00-01 du 20 avril 2000 et règlement CRC n°2000-06 du 7 décembre 2000) sont appliquées.

#### Litiges

Les litiges avec des salariés ou anciens salariés font l'objet d'une provision, généralement à hauteur des sommes réclamées.

Les autres litiges font l'objet d'une évaluation à fin d'exercice suivant la probabilité de coût futur pour la CCI GE.

### Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Le règlement intérieur de la CCI Grand Est prévoit le versement d'une indemnité de fin de carrière en fonction de l'ancienneté des agents dans l'établissement. Les engagements en matière d'indemnité de fin de carrière sont évalués par un actuair, selon la méthode des unités de crédit projetées service prorata, conformément au règlement 2013-02 de l'ANC.

Ainsi, Le montant des droits acquis par les agents permanents pour indemnités de fin de carrière à la date de clôture de l'exercice tient compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'établissement à l'âge de la retraite (fonction du taux de rotation des salariés et de table de mortalité) d'un taux d'évolution des rémunérations, et d'une actualisation au taux de 0.8 %.

Le montant des engagements de retraite est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges, après déduction de la partie de l'engagement qui a fait l'objet d'une externalisation pour un montant de 3.056.277,03 € externalisés.

En effet, trois contrats d'assurance externes ont été souscrits sur la CCIT57, la CCIT54 et la CCIT08. Le montant figurant au passif correspond à l'évaluation des engagements diminuée du montant des engagements de retraite relatifs à ces trois CCIT au 31/12/2020.

### Provision pour allocations d'ancienneté

Le règlement intérieur de la CCI Grand Est prévoit l'attribution d'une allocation d'ancienneté. Cette provision a été constituée sur la base des agents permanents présents à la date de clôture de l'exercice.

Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

### Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont été constatées pour couvrir un risque futur concernant plusieurs litiges.

## **2.2.3 : Etat des dettes**

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Dettes	Montant brut	Dont à moins d'un an	Dont à plus d'un an	Dont à plus de cinq ans
Dettes financières	2 167	2 167		
Dettes fournisseurs	1 053 728	1 053 728		
Dettes fiscales et sociales	7 373 134	7 373 134		
Fournisseurs d'immobilisations	-	-		
Autres dettes	3 041 331	3 041 331		
Produits constatés d'avance	217 609	217 609		
<b>Total</b>	<b>11 687 969</b>	<b>11 687 969</b>	-	-

Remarque :

Les autres dettes sont principalement composées par :

- Le compte « Subventions à recevoir » pour un montant de 169.243,88 €.
- Le compte « Fonds régional de solidarité » pour un montant de 200.000 €.
- Le compte « TFC sur objectifs » pour un montant de 173.543 €.
- Le compte « avances de trésorerie des CCIT » pour un montant de 2.480.291,67 €.

**2.2.4 : Charges à payer**

Numéro de compte	Nature	Montant
408100	Factures non parvenues	281 571
428600	Personnel - charges à payer	708 350
428660	Provision CET	2 769 608
438500	Organismes sociaux	1 025 176
438600	Charges sociales sur prov CP	405 565
438660	Charges sociales sur prov CET	1 661 765
442100	Prélèvement à la source IRPP	138 821
448400 - 448600	Etat - charges à payer	202 529
448620	FPC à payer	237 742
<b>Total</b>		<b>7 431 126</b>

**2.2.5 : Tableau de variation des capitaux propres**

	au 01/01/2020	Augmentations	Diminutions	au 31/12/2020
Ecart d'ouverture	475 145	-	-	475 145
Autres réserves	5 254 857	-	228 083	5 026 774
Report à nouveau	- 265 340	1 681 967	-	1 416 627
Résultat de l'exercice	1 453 884	207 235	-	1 661 119
	<b>6 918 545</b>	<b>1 889 202</b>	<b>228 083</b>	<b>8 579 665</b>



### 3 - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

#### 3.1 : Ventilation des produits d'exploitation

##### Tableau de répartition des produits d'exploitation

Taxe sur Frais de Chambre	46.789.281 €
Subventions	784.284 €
Autre production vendue	1.990.571 €
Reprises sur provisions	473.024 €
Transferts de charges (refacturations aux CCIT)	42.219.507 €
Autres produits	-183.717 €
<hr/>	
Total	<b>92.072.950 €</b>

#### 3.2 : Ventilation des ETP ET 2020

ETP ET : Equivalent temps plein effectivement travaillé.

Régime juridique	Service général	Formation	Aménagement / Divers	AT	TOTAL
Statuts	213,96	136,31	17,10	233,83	601,20
CDI	9,85	10,58	0,49	18,53	39,45
CDD	15,15	24,15	0,34	19,45	59,09
<b>Total</b>	<b>238,96</b>	<b>171,04</b>	<b>17,93</b>	<b>271,81</b>	<b>699,74</b>
Vacataires	0,00	397,00	0,00	9,00	406,00
<b>Total</b>	<b>238,96</b>	<b>568,04</b>	<b>17,93</b>	<b>280,81</b>	<b>1105,74</b>

#### 3.3 : Résultat financier : 59.274 €

Le résultat financier est constitué des produits financiers liés aux intérêts de comptes à terme, comptes sur livret, gestion de trésorerie et dividendes qui s'élèvent à 59.274 €.

### 3.4 : Résultat exceptionnel : 65.200 € (produits de 2.080.559 € et charges de 2.015.359 €)

Le résultat exceptionnel s'explique essentiellement :

- Au niveau des charges exceptionnelles
  - o Par la provision sur risque CMAC comptabilisée en 687100 pour un montant de 82.785€.
  - o Par le compte 675200, valeur comptable des éléments de l'actif cédés pour un montant de 142.738€
  - o Par le compte 671800, Charges exceptionnelles sur opérations de gestion pour un montant de 1.789.835€. Ce compte est principalement composé de charges relatives à des CCART et à des litiges avec des salariés.
- Au niveau des produits exceptionnels
  - o Par le compte 775200, produit de cession des immobilisations corporelles pour un montant de 526.000€.
  - o Par le compte 787600, reprise sur provisions risque et charge pour un montant de 1.425.575€. Ce montant concerne l'ajustement CMAC au 31/12/2020.
  - o Par le compte 771800, produits exceptionnels sur opération de gestion pour un montant de 128.983,70€. Ce compte est principalement composé de produits Interreg (32444,98€), d'un solde CPAM 2018 (53.107,64€), d'une RFA Orange (15.562,33€), et de frais CCART (21.874,23€).

Jusqu'au 31/12/2018, l'ensemble des CCI de France cotisait à la Caisse d'Assurance Chômage « CMAC » pour couvrir les risques suivants :

- L'indemnisation chômage en cas de perte d'emploi d'un ancien salarié de CCI,
- Le versement des cotisations aux régimes de retraite complémentaires ARRCO / AGIRC pendant cette période d'indemnisation.

Cette caisse professionnelle permettait aux différentes Chambres Régionales de bénéficier d'un taux de cotisation chômage inférieur au taux de droit commun, du fait d'une sécurisation des parcours professionnels plus importante que dans le secteur privé.

Par ailleurs, le financement de ces risques était jusqu'à présent mutualisé entre toutes les CCI de France. Un récent rapport du CGEFI a rappelé qu'il incombait à chaque CCI employeur de prendre en charge le coût réel des indemnisations et donc de constituer une provision en couverture de ce risque.

## 4 - ENGAGEMENTS

### 4.1 : Engagements financiers

Néant

### 4.2 : Crédit-Bail



Néant

## 5 – MONTANT DES HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires CAC comptabilisés au cours de l'exercice s'élèvent à 14.980 €.

## 6 – ABSENCE D'ETABLISSEMENT DE COMPTES CONSOLIDES

### Consolidation

Le principe de base posé par le règlement CRC 99-02 est que toutes les entreprises contrôlées ou sous influence notable doivent être consolidées.

Toutefois en application du règlement CRC-99 02 relatif aux comptes consolidés et l'article L 233-16 du Code de Commerce, la CCITAE n'établit pas de comptes consolidés. En effet, la consolidation de ces sociétés représente un intérêt négligeable dans le cadre de l'image fidèle que doivent donner les comptes consolidés compte tenu du faible impact du résultat comptable de ces sociétés sur la valorisation de ces participations.

### Etablissement de comptes combinés

La loi PACTE du 22 mai 2019 a modifié l'article L 712-6 du code de commerce ; désormais, « Les chambres de commerce et d'industrie de région auxquelles sont rattachées des chambres de commerce et d'industrie territoriales, établissent et publient chaque année des comptes combinés dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Ces comptes sont transmis à CCI France. »

En conséquence, la CCI Grand Est est tenue d'établir à compter de 2021 des comptes combinés sur l'exercice 2020 intégrant dans son périmètre les comptes des CCI territoriales qui lui sont rattachées, dont la CCITAE, ainsi que les entités liées à l'ensemble des CCI de la région.

Pour l'exercice 2020, des comptes combinés proforma seront établis et présentés à l'AG de la CCI du Grand Est courant octobre 2021